



le retour des enfants après un week end chez leur père l'accueil

Par **marly**, le **16/12/2008** à **15:56**

le père de mes enfants me les ramène comme il se doit le dimanche soir après avoir passé le week end chez lui il s'avère que je travail le dimanche soir jusqu'à 21h les enfants rentre vers 18h30 et sont accueillis par ma voisine qui s'en occupe quand il suis au travail a t-il le droit de refuser de les lui laisser et comment faire pour etre dans la l'égalité pour que ma voisine les prennent?ma voisine à un papier de ma main certifiant que je lui laisse pleins pouvoir jusqu'à mon retour est ce suffisant sachant que je n'ai aucun rapport avec le père de mes enfants merci

Par **jeetendra**, le **16/12/2008** à **16:17**

bonjour, [fluo]votre voisine est un tiers digne de confiance[/fluo], si vous êtes d'accord votre ex n'a rien à dire, l'autorité parentale est partagée en plus je suppose, ne vous laissez pas faire, cordialement